



DOUBLE LICENCE FRANCO-ITALIENNE ► TURIN
DROIT

droit.univ-cotedazur.fr

L'Université de Turin est l'une des universités les plus anciennes d'Italie. Elle est aujourd'hui l'une des plus grandes universités italiennes, ouverte dans une perspective internationale dans les domaines de la formation et de la recherche.



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO

Elle compte environ 70.000 étudiants, 4.000 professeurs et personnels administratifs et techniques, 1.800 doctorants et chercheurs et 120 antennes situées à Turin et dans d'autres endroits du Piémont. Elle peut être considérée comme une «ville dans la ville», qui promeut la culture, crée et produit de la recherche, de l'innovation, de la formation et de l'emploi.

> double diplôme

La Faculté de droit et science politique de l'Université Côte d'Azur et le Département de droit de l'Università degli Studi di Torino (UniTO) participent à la réalisation d'un parcours de mobilité structurée dans le but de la délivrance d'un double diplôme

L'étudiante ou l'étudiant de la Faculté de droit et science politique de l'Université Côte d'Azur, qui suit et réussit le programme de ce double diplôme, se voit délivrer 2 diplômes :

- > La Licence de droit
- > La Laurea Triennale in Diritto per le imprese e le istituzioni

> organisation

Ce programme se déroule sur 3 années

Les étudiantes et les étudiants inscrits à l'Université Côte d'Azur effectuent :

- 1 la première année à Nice, selon le programme de la **licence 1** de droit de la Faculté
- 2 la deuxième année à Nice, selon le programme de la **licence 2** de droit de la Faculté
- 3 la troisième année à Turin, selon le programme de la **licence 3** de l'Université de Turin



> enseignements à Turin

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS À TURIN *

Matière	Nombre d'heures	Crédits ECTS	Type de matière
Droit constitutionnel	60h	9	Matière obligatoire
Droit privé	90h	12	Matière obligatoire
Droit pénal de l'entreprise	40h	6	Matière obligatoire
Droit commercial	60h	9	Matière obligatoire
Séminaire au choix	-	6	Matière au choix
Cours au choix	-	12	Matière au choix parmi un vaste ensemble d'enseignements orientés vers les disciplines innovantes de droit comparé et international
Épreuve finale	-	6	Rédaction d'un mémoire ou épreuve orale

* Les cours prévus par UniTO peuvent subir des variations selon l'offre de formation définie chaque année. Ces éventuelles variations sont convenues par les responsables pédagogiques du programme.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE TURIN SUR ► [EN.UNITO.IT](https://en.unito.it)

OBTENTION DU DIPLÔME ITALIEN

Contrôle de connaissance La réussite de l'année est conditionnée par la **réussite de chacune des matières**.
Le programme est conçu sans qu'il y ait de compensation des matières entre elles.

Mémoire À la fin du programme de mobilité internationale, l'étudiante ou l'étudiant prépare un **mémoire** sous la supervision d'un membre de l'équipe académique italienne.
Le mémoire de la licence Laurea Triennale in Diritto per le imprese e le istituzioni fait l'objet d'une **soutenance orale** auprès de UniTO.
Le mémoire est rédigé et soutenu dans une des deux langues des établissements partenaires qui est définie au cas par cas, selon l'étudiante ou l'étudiant.
La note obtenue à la suite de cette soutenance conditionne l'obtention du diplôme italien.

> conditions d'inscription

Avant son départ, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir validé sa licence 2 de droit à la Faculté de droit et science politique de l'Université Côte d'Azur.

PUBLIC Être inscrit en licence 2 de droit à la Faculté de droit et science politique à Nice

CAPACITÉ D'ACCUEIL 15 étudiantes ou étudiants par an

CANDIDATURE L'étudiante ou l'étudiant doit adresser sa candidature au **Bureau des Relations Internationales (BRI)** au cours du 1^{er} semestre de sa licence 2

SÉLECTION Une commission vérifie la recevabilité de la candidature. Elle s'effectue sur différents critères :

- Des critères académiques
- La maîtrise de la langue étrangère
- La motivation et le projet professionnel

La candidature n'est définitive qu'après la validation de la Licence 2

FRAIS D'INSCRIPTION

> Les étudiantes et les étudiants demeurent inscrits et s'acquittent des droits de scolarité auprès de leur université d'origine.

Ils ou elles sont tenus toutefois d'acquitter d'éventuels frais accessoires pour toute la durée du programme auprès de l'établissement partenaire si ces frais sont prévus par les règlements internes respectifs.

> Les dépenses liées aux procédures d'expatriation, de logement et de séjour sont à la charge des étudiantes et des étudiants.

DROITS ET SERVICES

> Les étudiantes et les étudiants doivent respecter les règles en vigueur auprès de l'établissement partenaire.

> Chaque étudiante ou étudiant inscrit dans le programme de double diplomation bénéficie des mêmes services offerts aux étudiantes et étudiants régulièrement inscrits dans le cycle d'études ordinaires des deux établissements impliqués.

ASSURANCE

> Chaque étudiante ou étudiant doit être couvert par une assurance de responsabilité civile, dont l'existence est vérifiée sur pièce par l'établissement d'appartenance.

> Les dépenses médicales et sanitaires sont à la charge de l'étudiante ou de l'étudiant.

> contacts



> **Responsable de la Licence : Pr Marc ORTOLANI**
marc.ortolani@univ-cotedazur.fr

> **Bureau des Relations Internationales (BRI)**
Bureau 116 et 118
☎ 04 89 15 25 18/17
droit.ri@univ-cotedazur.fr



Université côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE cedex 1
droit.univ-cotedazur.fr